



# Oléron Sous le soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable  
840 901 953 R.C.S La Rochelle

## Conseil de gestion n° 4 du 29 janvier 2019 - Compte rendu

Début de la réunion: 19h00

Fin de la réunion : 22h00

Etaient présents : 11 membres

4 absents dont 2 excusés avec pouvoirs donnés - feuille de présence jointe

1 ) Désignation du secrétariat de séance : Jean-Christophe Malabre

2 ) Points administratifs :

- CFE 2019 : La déclaration a été faite, accompagnée d'une demande d'exonération. Normalement la CFE n'est pas à payer la première année, en attente de confirmation du SIE de Marennes.

- Déclaration TVA au SPIE de Marennes : Est faite mensuellement actuellement mais, compte tenu de l'activité d'OSS il faudrait changer la temporalité des déclarations (le 20 du mois suivant), voir pour les conditions d'exonérations. Delphine Lepage se propose de s'en charger dorénavant et faire le nécessaire auprès des impôts. A voir ensuite si ce ne sera pas inclus dans le forfait du comptable.

3 ) Bilan Actionnariat :

+ 173 actionnaires pour 24 150 €,

+ 171 actionnaires pour 21 900 € éligibles au 1 € = 1 € (ADEME-Région NA),

+ Prise de 6 actions pour 300 € par la commune de Grandvillage, votée en CM mi-janvier.

La signature "officielle" du bulletin de souscription par le Maire et OSS 17 est programmée le 11 février prochain en présence de la presse.

+ La CdC est entrée au capital pour 2000 €; en juillet 2018. Les fonds sont arrivés sur le compte de OSS 17.

+ Nouvelle attestation de souscription distribuée et qui est plus dans la légalité que la précédente. Chaque souscripteur la recevra pour une harmonisation et respect règlementaire des enregistrements. Question à poser à l'expert-comptable concernant le formalisme du registre des actionnaires qui est actuellement sous Excel.

- Nouveau bulletin acté en l'état (ci-joint)

+ Une clarification est faite concernant les élus qui sont actionnaires à titre personnel. Dans ce cas, ils ne peuvent prendre part ni aux débats des conseils dont ils sont élus, ni voter.

+ Rappel est fait de l'existence du forum de discussion d' « Energie Partagée » qui permet de profiter de l'expérience des autres structures et de spécialistes. Seul problème, il n'y a qu'un seul accès de donné par société et l'identifiant ne peut pas être partagé au risque de créer des problèmes informatiques. Donc, pour le moment, Claude va filtrer les informations reçues via ce forum et passera les plus intéressantes par mail (*Lors de Prochain CG, nous dresserons la liste des personnes qui souhaitent rejoindre le forum de discussion et nous solliciterons leur inscription auprès d'Energie Partagée*). Certaines pourront également être diffusées via le site internet.

#### 4 ) Avancement du dossier de subvention ADEME - Région NA :

- Après plusieurs échanges avec V.Bozzo de la Région NA : dépôt de notre dossier complet pour début février et présentation à la commission permanente d'avril 2019 : Dossier à compléter avec conventions toitures signées et premiers devis "installation et matériels" des premiers projets. La première convention est sur le point d'être signée, le devis correspondant va suivre et complètera le dossier NA.

- Cela signifie également que nous avons encore 10 jours pour faire adhérer d'éventuels nouveaux actionnaires et ainsi grossir la subvention.

#### 5 ) Conventions toitures + contacts Fournisseurs-Installateurs :

51 ) Centre Equestre "Le Paddock" à St Pierre : finalisation pour signature de la convention, le lundi 28 janvier 2019 à 16 h. Projet de 36 kWc. Etat des lieux d'entrée le 31 janvier ou le 1er février 2019 et signature de la convention semaine 6 ou 7-2019. 2 points restent à éclaircir concernant :

- La responsabilité du propriétaire du bâtiment
- Le vieillissement prématuré du bâtiment à cause du poids des panneaux (15kg/m<sup>2</sup>).

Il faudra donc demander à un cabinet d'étude de confirmer que la structure peut recevoir les panneaux sans conséquence et à la compagnie d'assurance les responsabilités d'OSS17. Ceci permettra de rassurer la propriétaire. Dominique et Bertrand voient pour le bâtiment.

Date prévue de signature de la Convention sera tenue si les résultats sont conformes aux attentes.

52 ) Ferme de Châlon Nord - Thomas Collet à St Denis : finalisation pour signature de la convention, le vendredi 25 janvier 2019 à 17 h. Projet de 36 kWc. Etat des lieux d'entrée le 31 janvier ou le 1er février 2019 et signature de la convention semaine 6 ou 7-2019, en même temps que celle du Paddock pour y associer la Presse.

2 points à éclaircir :

- Que la structure métallique soit bien apte à supporter le poids de l'installation

- Le stockage de paille ou bétail sous le hangar (ce qui pourrait poser un problème avec l'assurance).

53 ) Ecole primaire de Dolus - Projet à 36 kWc :

+ convention à mettre en route. En principe c'est d'accord mais il n'y a pas encore eu de décision en Conseil Municipal. Attention, la médiathèque vient d'être raccordée par Enedis et ils ne reviendront que dans 18 mois pour raccorder un nouveau bâtiment adjacent, ce qui est le cas ici. Donc à prendre en compte dans la planification du projet.

+ parrainage des panneaux par les enfants à lancer : le Maire est d'accord. En parler aussi à la Direction de l'école pour éviter tout écueil.

+ relance de l'équipe municipale à faire pour prise d'actions OSS 17.

54 ) Huîtres Nadeau - La Beaudissière à Dolus : rencontre le 16 janvier 2019. Convention en préparation pour envoi sur un projet de 36 kWc au-dessus d'un dégorgeoir couvert. A vérifier si le toit n'est pas amianté ce qui remettrait en cause l'existence du projet. De même, le contact actuel est Monsieur Nadeau Père, mais c'est Monsieur Nadeau Fils qui est maintenant le responsable légal de l'exploitation. Il faut donc vérifier son intérêt également à un tel projet.

55 ) Huîtres Fonteneau à Dolus : accord de principe pour un projet de 36 kWc sur un dégorgeoir à couvrir. Lancement de la collaboration dès dépôt du permis de construire prévu dans les prochains mois. Pas de problème particulier à prévoir puisqu'il s'agit d'un bâtiment neuf. A suivre.

56 ) 2 contacts, ce vendredi 25 janvier, pour étude de faisabilité avec puissance à définir :

+ Martine Jacquemin, locataire à St Denis. Bertrand a rencontré les propriétaires, moins enthousiastes que la locataire. Ils ont besoin d'être rassurés. Problème technique, pas d'accès aux combles pour vérifier la charpente, donc projet classé pour le futur dans l'immédiat.

+ Eric Willer : projet de bergerie à La Bergerie - Dolus : Couverture d'un hangar, à construire, avec panneaux PV aérothermes (récupération de l'air chaud pour séchage du foin des chèvres). Environ 12kWc, projet de bâtiment neuf. Valider que le surcoût de l'aérothermie ne sera pas pris en charge par OSS17 mais le propriétaire.

- Premier projet en cogénération qui est particulièrement dans l'esprit d'OSS17
- Problème de la localisation prévue sur le terrain qui nécessiterait une tranchée de 200m pour le raccordement au réseau. Voir si elle peut être revue

- Contact Installateurs - Fournisseurs matériels :

Le Groupe va pouvoir avancer maintenant que des projets concrets sont en signature. Il serait plus intéressant pour OSS17 d'acheter en direct le matériel et en profiter pour prendre du matériel de meilleure qualité que celui qui serait proposé par des installateurs à coût équivalent. Ainsi transformer la marge de l'installateur en qualité supérieure pour nos installations et optimiser le ROI des projets.

- Des comptes ont déjà pu être ouverts chez des grossistes
- Les installateurs approchés ne sont pas contre la démarche
- Bertrand a commencé un cahier des charges installateurs qui sera discuté par le Groupe lors de sa prochaine réunion.

Réunion du groupe "Installateurs - Fournisseurs matériels" le 04/02 à 09h30 chez Bertrand pour faire le point sur les contacts pris par lui : Bertrand, Claude, Jean-Louis, Dominique, Jacky, Alain, Jean-Aurélien (ANE!rs), ...

## 6 ) Comptabilité :

- 61 ) Choix de l'expert comptable: examen des 3 propositions :
- + STREGO St Pierre : Margot et Claude,
  - + AEC St Pierre : Margot,
  - + SOGELEC Le Château : Claude

SOGELEC semble le plus correct quant à son devis par rapport au temps à passer et est donc sélectionné. Margot s'occupe de lancer le Brouillard et Open Concerto comme logiciel de comptabilité. Elle pourrait avoir besoin d'aide après la mise en route.

## 7 ) Création du logo OSS 17 :

Pas de réelle avancée sur le sujet excepté un prochain rendez-vous téléphonique à réaliser. Claudine va se charger de cela et de renouer les contacts qui avaient, dans tous les cas, jusqu'en Juin prochain pour présenter les œuvres de leurs protégés. Pas d'alternative proposée pour le moment.

Un appui pour la mise en forme pourrait être demandé au collectif des associations auquel adhère ANE!rs (à valider au prochain CG).

## 8 ) Contact avec les conseils municipaux de l'île pour adhésion à OSS 17 : point de situation.

+ rencontre avec le CM de Grandvillage le 20 novembre 2018. Prise d'actions votée par le CM en janvier 2019. Signature par le président de OSS 17 et le maire de Grandvillage du certificat de souscription le 11 février 2019 en présence de la presse

+ rencontre avec le CM de Dolus le 3 décembre 2018. Présentation aux élus d'OSS17 et article paru dans Sud Ouest suite présence de leur journaliste.

+ En attente du retour de Gérard concernant le Maire de Saint Trojan.

+ Nelly et Claudine, avec le soutien de Delphine, s'occupent de préparer un courrier à chaque Mairie restante pour solliciter une présentation de OSS17 à un prochain conseil municipal.

## 9 ) Formation en ligne :

- + Pas de formations pour le moment à noter

+ ANERs va prochainement faire des formations et pourrait avoir besoin de nous pour en décentraliser certaines.

## 10 ) Questions diverses.

- Article dans l'hebdomadaire national "La Vie" sorti la semaine dernière
- Contact jeune entrepreneur - mail ci-joint, M. ENYENGUE pense à créer sa société comme installateur de panneaux. Il a travaillé pour l'installateur qui fait des travaux chez Bertrand et n'a pas laissé un souvenir impérissable quant à ses qualités professionnelles.
- Défraiement des déplacements lors de l'utilisation des véhicules personnels : Accord de principe quant au remboursement du carburant (unanimité moins 1 abstention), même si plusieurs avis ont été émis notamment sur la nature et la longueur des déplacements éligibles.  
Nelly, Claudine se chargent de proposer un document de modus operandi.
- Organisation de l'archivage des documents OSS 17 : Georges a fait des recherches et il semble que 3 registres soient obligatoires :
  - Actionnaires ;
  - CR conseil de gestion ;
  - CR AG

Voir avec SOGELEC pour confirmation et détails pratiques.

- Carnets de campagne - France Inter : Claudine a vu qu'ils seraient prochainement (Mars) dans la région. Occasion de faire parler d'OSS17 au niveau national. Delphine se propose de "dénoncer" OSS17.
- Film :  
Guy suggère que nous nous organisions pour filmer les premiers pas de la SAS pour le futur. Si possible récupérer également le film de l'AG constitutive. Dominique et André donnent le clap de lancement
- Nouvelles ANERs  
1 société orientée photovoltaïque à la Rochelle et 1 parc éolien avec de gros investisseurs  
La convention entre la CDC et ANERs est terminée et ne sera pas renouvelée en l'état mais, peut-être partiellement. Pour mémoire une subvention de 3 000€ a été allouée à ANERs par la CDC en 2018 pour couvrir, notamment, les frais de déplacements et de formation pour créer OSS17. ANERs demande si elle pourrait devenir prestataire de service de OSS17 dans le futur pour compenser. A murir, pas de réponse attendue tout de suite.
- GPPEP (Groupement des Producteurs Particuliers d'Energie Photovoltaïque)  
Association nationale qui fera son AG annuelle sur l'Ile d'Oléron en Juin à Cheray. A voir comment nous pouvons interagir avec cet évènement et eux.
- Date de la prochaine réunion sera proposée ultérieurement probablement début avril.

*Calendrier d'occupation salle de réunion MDE Cheray-St Georges :*

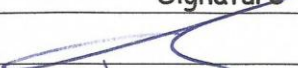

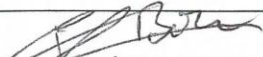





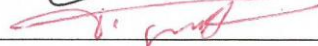
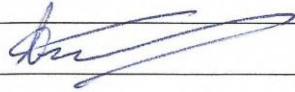



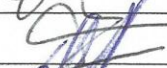




<https://calendar.google.com/calendar?cid=bTFma2w0dHZsODhsdWM1ZXViNmo0cTdvbmNAZ3JvdXAuY2FsZW5kYXIuZ29vZ2xlLmNvbQ>

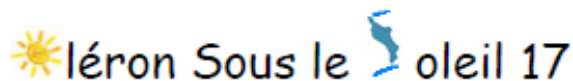
# Oléron Sous le soleil 17

Société par Actions Simplifiée à capital variable  
840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises - ZAE des 4 Moulins - Chéray - 17190 Saint-Georges d'Oléron

Réunion du conseil de gestion du 29 janvier 2019

	29 janvier 2019	Signature
Claude Blaque		
Claudine Dumé		
Eliane Malabre	Excusé - pouvoir à J-L Bon	
Jean-Louis Bon		
Alain Marionneau		
Jean-Christophe Malabre		
Dominique Brétéché		
Margot Peeters-Garenne		
ANERS-Georges Vasseur		
André Fiquet		
Gérard Gouron	Excusé - pouvoir à G Vasseur	
Alain Dreyer		
Philippe Lafon	AS	
Nelly Blaque		
Yannick Guénantin	AS	
Yves Pitault		
Nathalie Marlier		
Henri Racquet		
Guy Martin		
Delphine LePage		
Pierre Lhuillier		
Bertrand Clarke		
Jacky <del>Prost</del> Proust		
Jean-Michel Massé		
Daniel Cornillet		
Samuel Legoff		



Société par Actions Simplifiée à capital variable  
840 901 953 R.C.S La Rochelle

Siège social : Maison des entreprises - ZAE les 4 moulins - 17190 St Georges d'Oléron

à

Nom Prénom  
Adresse  
CP Commune

## ATTESTATION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Je, soussigné, Claude BLAQUE,

Représentant Oléron Sous le Soleil17 société par actions simplifiée à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la Rochelle, sous le numéro 840 901 953, domiciliée ZAE, Les Quatre Moulins,17190, Saint-Georges-d'Oléron

**Agissant en qualité de gérant d'Oléron Sous le Soleil17**

Certifie par la présente la souscription à des actions auprès de la Société par actions simplifiée "Oléron Sous le Soleil 17" de

Nom Prénom  
Adresse  
CP Commune

# Modèle

N° de souscripteur : 17\_

Date de souscription : Jour/Mois/Année

Nombre d'action souscrite et entièrement libérée : X  
D'une valeur unitaire en euros de : 50,00€

Montant total de souscription en euros : 50X €

Pour servir et valoir ce que de droit,  
Fait à Saint-Georges-d'Oléron, le 29 janvier 2019

Pour la Gérance d' Oléron Sous le Soleil17  
Claude Blaque, président